

NON À LA HAUSSE DES LOYERS EN RÉSIDENCE CROUS POUR LA TROISIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE

10 mars 2026

Pour la troisième année consécutive, le gouvernement demande au CROUS de faire une augmentation des loyers des étudiant·es. Cette année l'augmentation est en moyenne d'1% par mois dans le parc traditionnel. Cette augmentation représente jusqu'à 12€ par mois en fonction des résidences. Les loyers des logements CROUS du parc conventionné peut aller jusqu'à 39,05% soit 112,28 € par mois.

Ces nouvelles augmentations sont présentées comme un besoin pour les CROUS pour faire face au manque de moyens investis dans le réseau des œuvres. Mais une fois de plus les étudiant·es sont utilisé·es comme une variable d'ajustement budgétaire alors que l'Etat continue son désengagement du service public de la jeunesse.

Depuis l'arrivée au pouvoir de Macron, les étudiant·es sont plongé·es dans la précarité : selon l'enquête de l'Union Étudiante sortie en janvier, c'est un·e étudiant·e sur 3 qui finit le mois avec moins de 50 € sur son compte. Et le premier poste de dépense des étudiant·es est le logement. Cette augmentation est présentée comme une nécessité budgétaire, un besoin de faire rentrer de l'argent dans les caisses du CROUS pour compenser les baisses d'investissement au sein du réseau des œuvres et par ailleurs de l'ensemble des services publics. Pour autant le budget des étudiant·es ne change pas, avec des bourses toujours largement insuffisantes. Le message du gouvernement est ainsi clair : renforcer la précarité des étudiant·es et faire un véritable tri social à l'entrée de l'université, en rendant l'accès au logement de plus en plus difficile. Ce n'est pas aux étudiant·es de financer le bon fonctionnement du service public du CROUS.

Cette augmentation est d'autant plus difficile à vivre pour les étudiant·es quand les conditions de logement ne sont pas au rendez-vous. Trop de résidences sont encore infestées de nuisibles, ou sont complètement insalubres, et les rénovations du CROUS sont bien trop peu nombreuses. Plutôt que de faire payer les étudiant·es, il est impératif que le gouvernement investisse de nouveaux moyens au sein du réseau des œuvres.

A peine un mois après les élections CROUS dont le résultat témoigne des revendications étudiantes pour une amélioration des conditions de vie et une rupture avec les politiques de précarisation que nous offre depuis 8 ans Macron, le gouvernement soumet au vote et entend faire passer dans l'ensemble des conseils d'administration du CROUS l'augmentation des loyers. Nous appelons donc avec l'Union étudiante l'ensemble des élu·es à s'y opposer, et en particulier les personnalités des mairies.

Alors que les élections municipales sont ce week-end, de nombreux partis mettent en lumière des revendications pour les jeunes autour de la lutte contre la précarité. Ainsi, nous demandons à ce que ces promesses de campagne soient d'ores et déjà tenues, et appelons l'ensemble des élu-es municipaux présents au sein des conseil d'administration des CROUS à s'opposer à cette nouvelle augmentation. Les étudiant-es ne sont pas des variables d'ajustement, étudier doit être un droit pas un privilège !